

ANNEXE AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 172 - page 2442

19 - Corrèze

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Brive-la-Gaillarde.

ASSOCIATION DES SPORTS DE L'ESPRIT ET DU JEU (A.S.E.J.).

Objet : pratiquer, développer, promouvoir et encadrer la réalisation des sports de l'esprit (Bridge, Dames, Échecs, Go, Xiang Qi, etc.) et du jeu (Jeux mathématiques, Othello, Scrabble, Tarot, etc.) en loisir et en compétition, de toutes les disciplines associées (Awalé, Magic, Origami, Poker, etc.), sous leurs formes actuelles, telles qu'elles sont codifiées au plan international et national, ainsi que toutes activités sportives, ludiques, ou culturelles, pour un public de tout âge, féminin, masculin et porteur de handicap, en installations couvertes ou extérieures ; initier, aider et soutenir la création et le développement de toute action portant sur tous les sujets concernant les sports de l'esprit, le jeu et leur culture et toutes les disciplines associées en contribuant au rayonnement de ces activités en France ; réaliser et favoriser les activités sportives, ludiques et culturelles pour tous, gérer les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, privilégiant par-là même, des rapports sportifs, ludiques et culturels, amicaux en préconisant le fair-play et une pratique sociale conviviale ; faciliter la mixité intergénérationnelle, l'intégration sociale et l'accueil des porteurs de handicap, à travers une pratique collective dans un cadre de parité afin de lutter par le sport, le jeu et la culture contre l'exclusion, la discrimination, le racisme, la délinquance, la violence et le dopage ; organiser des actions, manifestations et compétitions ponctuelles pour sensibiliser un plus large public (accueil de loisirs, milieu scolaire, comité d'entreprise, centre de vacances, etc.) ; inviter les adhérents et les jeunes à s'investir au sein de la vie associative en devenant bénévole ; permettre l'accession à l'information, à la connaissance et à la formation (arbitre, animateur, enseignant, entraîneur, dirigeant, etc.).

Siège social : Maison Municipale des Sports de Brive, 8, avenue André Jalinat, 19100 Brive-la-Gaillarde .

Site internet : <http://www.association-sports-esprit-jeu.fr>.

Date de la déclaration : 7 mai 2015.